le royaume de Sou-lin[1], je descendrai naître dans le palais royal, et me manifesterai comme prince héritier. Je quitterai ma famille et j'entrerai en religion; on m'appellera Mo-mo-ni[2].

une gutturale finale, et on voit par le parallèle de Si-na que *yu*, «jade», ne fait pas partie du nom; le rapprochement nous paraît donc à écarter.

(1) Le nom du royaume de 蘇鄰 Sou-lin reparaîtra plus loin dans le texte de Hong Mai (*infra*, texte n° XLVI), qui le cite dans le présent passage du *Houa hou king* et dans une poésie apocryphe faussement attribuée à Po Kiu-yi. On le trouvera également dans un passage du *Houen yuan cheng ki*, qui ne s'inspire pas seulement du *Houa hou king*. Il n'est pas connu par ailleurs. Évidemment, on pourrait supposer qu'il y a là un terme fantaisiste de la nomenclature taoïque. Le contexte nous paraît cependant autoriser une autre hypothèse. Le nom de Suristān est connu pour désigner la région de Séleucie et de Ctésiphon (cf. Nöldeke, *Geschichte der Perser und Araber*, p. 15, n. 3). Il est donné par Hiuan-tsang sous la forme 蘇剌薩儻那 Sou-la-sa-t'ang-na (cf. *Mémoires*, trad. Julien, II, 178), et par le *Sin t'ang chou* sous la forme 蘇利悉單 Sou-li-si-tan (cf. *T'oung Pao*, II, v, 74). Mais °*stān* ne fait naturellement pas partie essentielle du nom. Le *Pei che* (chap. 97, fol. 7 v°) dit que le royaume de Po-sseu (Perse) a pour capitale la ville de 宿利 Sou-li; le mot *sou* est en principe un ancien **suk*, mais assez irrégulier; il y a aussi trace de **su*, et les deux rimes coexistent aujourd'hui. Le nom de cette même ville de Perse est d'ailleurs orthographié 蘇藺 Sou-lin dans le texte parallèle du *Souei chou* (chap. 83, fol. 7 v°), c'est-à-dire avec le même caractère *sou* qui est employé dans le texte du *Houa hou king* et n'a jamais comporté de gutturale finale (cf., sur les formes du *Pei che* et du *Souei chou*, Hirth, *China and the Roman Orient*, p. 198; M. Hirth y révoque en doute, à bon droit, l'identification de Sou-li ou Sou-lin et de Suse, à laquelle avait songé Bretschneider, mais sans mettre lui-même en avant une autre équivalence). Rien ne s'oppose donc phonétiquement à l'équivalence historique certaine du Sou-li = Suri[stān]. Du *Pei che*, le nom a passé dans la nomenclature qui fut rétrospectivement imposée sous les T'ang aux pays d'Occident (cf. Chavannes, *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, p. 69). Or il n'y a pas de doute que tout notre texte n'identifie Lao-tseu à Mâni. Albīrūnī qualifie Mâni de «Babylonien», mais Al-Murtaḍā précise davantage, et l'appelle السُرْيانى Assuryānī, l'homme du Suristān (cf. Kessler, *Mani*, p. 346, 350). Il semble donc bien qu'on doive retrouver aussi le Suristān dans le Sou-lin du *Houa hou king*.

(2) 末摩尼 *mo-mo-ni* (**mwat* [ou *mwar*]-*ma-n'i*). Dès 1904, l'un de nous (*B. E. F. E.-O.*, IV, 760) a proposé de voir dans Mo-mo-ni un original Mār Māni, le «seigneur Mâni», que M. F. W. K. Müller venait de retrouver dans les manuscrits pehlvi de Tourfan; cette restitution a été généralement acceptée.